

Fiche de poste

Identification

Intitulé du poste	Médiateur santé	Direction	DGADSS Direction Santé
Intitulé du métier de référence	Infirmier (ière)	Service	Service PMI
Nom, prénom du titulaire du poste (s'il est déjà en poste)		Code poste SEDIT*	24CPRJ00010_PT
		Code métier*	

Statut

Catégorie	<input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C	Titulaire / contractuel	Contrat de projet SNPPE 1 an
Filière	Médico-sociale	Cadre d'emplois	Infirmier CIN /Infirmier CISup /Infirmier soins gx CIN -Infirmier soins gx CISup /Infirmier soins gx HCl
Grade détenu		Grades possibles	

Conditions de travail

Lieu (rattachement administratif principal)	Angers	Travail sur écran (+ de 2h/jour)	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui
Déplacements (lieux, fréquence...)	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Option ARTT	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> Indifférent
Permis de conduire requis	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Astreinte	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
Matériel mis à disposition (véhicule, tenue...)		Délégations de signature	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
Conditions de travail particulières (travail le week-end, en soirée, travail en équipe, intempéries...)	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Lesquelles : Réunions ponctuelles en soirée	

Prévention hygiène et sécurité : « Il est rappelé la responsabilité de chacun en matière de respect des règles de prévention, d'hygiène et de sécurité :

- tout agent doit veiller à sa propre sécurité et à celle de ses collègues ;
- de surcroît, le manager est responsable de la bonne application de ces règles. »

Source : Articles L4121-1 et L4122-1 du code du travail

Règles particulières d'hygiène et de sécurité à respecter ¹ .	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	Lesquelles :
Aptitudes physiques requises (le cas échéant)	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	Lesquelles :

¹ En cas de réponse positive, la présente fiche de poste doit être accompagnée d'un document précisant ces règles.

Place dans la hiérarchie et relations de travail

Fonction et nom du supérieur hiérarchique direct (N+1)	Médecin chef de PMI		
Fonction des subordonnés directs (N-1) (nombre de personnes encadrées)	aucun		
Réalisation de l'évaluation annuelle du personnel	<input checked="" type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI	
Principaux interlocuteurs au sein des services départementaux	Lien privilégié avec le médecin de PMI référent des Bilans scolaires Les professionnels de la Direction de l'Action Sociale Territoriales : la directrice, les directeurs et responsables des MDS, puéricultrice, infirmiers... Les professionnels de la Direction Santé : médecins de PMI		

Principaux interlocuteurs à l'extérieur des services départementaux

L'Éducation nationale, Agence Régionale de Santé,
Les professionnels de santé libéraux (médecins, orthophonistes, dentistes, psychologues...), secteurs hospitaliers (privé et public)

Contribution du poste d'activité du Département

Missions	Assurer le suivi et l'accompagnement de la mission des bilans de santé en école maternelle des enfants de 3 et 4 ans, avec l'objectif de faire progresser le taux de réalisation de ces bilans et de se rapprocher du contenu de l'examen de santé tel que défini dans le carnet de santé tout en s'assurant du suivi post bilans, en lien avec les familles et les professionnels de santé. Poste en contrat de projet d'un an lié à la contractualisation Stratégie nationale de prévention et protection de l'enfance.
-----------------	--

ACTIVITES LIEES AU POSTE (10 activités maximum)	Poids relatif %	Niveau de resp ²
> Activités principales :		
Mettre en place les processus utiles à la mise en œuvre et au suivi des orientations faites lors des bilans de santé en école maternelle (BSEM) sur les territoires expérimentaux dans un premier temps (PDS Nord Anjou et MDS Angers Sud), en lien avec les familles et les professionnels de santé du territoire	40%	
Faire un état des lieux du processus bilan scolaire afin d'évaluer ce qui fait frein et/ou levier dans le but de déterminer une stratégie liée aux BSEM	30%	
Assurer l'appui technique des puéricultrices et infirmiers dans l'objectif d'atteindre 100% des enfants vus en BSEM sur l'ensemble du territoire	20%	
Renforcer les liens partenariaux avec les professionnels de santé du territoire	10%	
> Activités secondaires :		
Participer aux réunions départementales		
Participer aux réunions du service PMI		
Total	100 %	

² Niveau de responsabilité : **I** - décide, est responsable de / **II** - propose, élabore, définit, participe à / **III** - exécute, met en œuvre.

COMPETENCES LIEES AU POSTE

Savoirs (connaissances théoriques)	Politiques et institutions sociales des collectivités territoriales Connaissance de la mission de PMI sur les Bilans de santé en école maternelle Connaissance du développement du jeune enfant
Savoir-faire (lié à l'expérience pratique)	Aptitude à l'entretien et à l'évaluation Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire Aptitude à l'observation Participer à l'élaboration d'une stratégie départementale concernant la mission des bilans de santé en école maternelle Capacité à suivre les évolutions législatives

Savoir procédural (procédures)	Élaborer et suivre des tableaux de bord Savoir rédiger des comptes rendus Maitriser les circuits de décision et de-validation
Savoir relationnel (relations humaines)	Sens de l'écoute, du dialogue, de l'équité, Aptitudes à fédérer, négocier, proposer, animer, s'exprimer en public Aptitudes relationnelle à travailler en transversalité Capacité d'adaptation à la diversité des publics Devoir de réserve et confidentialité
Autres	Maitrise des outils bureautiques
Évolution prévisible du poste	
Document élaboré ou mis à jour le :	